

HPV : Une nouvelle stratégie de dépistage du cancer du col utérin

Depuis le 01 avril 2020, la recherche de papillomavirus (HPV) oncogènes par PCR est remboursée par l'assurance maladie dans le respect des indications et permet de faire évoluer la stratégie de dépistage du cancer du col utérin, conformément aux recommandations HAS de juillet 2019. Dans le cadre du dépistage individuel ou collectif, la recherche d'HPV par biologie moléculaire est maintenant recommandée en première intention chez les femmes de 30 à 65 ans. Cette technique présente en effet l'avantage d'être plus sensible que la cytologie.

Soucieux du chemin à parcourir pour améliorer le parcours santé de la femme, Synlab HdF s'implique aujourd'hui par la mise en place de cette analyse sur notre plateau technique de biologie moléculaire. Sa mise en place sera effective 2^{ème} quinzaine de mars, et permettra un rendu des résultats dans la semaine.

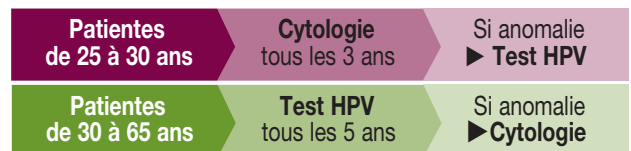
Prélèvement

Endocervical (=Frottis cervico-utérin) en milieu de conservation de cytologie (milieu similaire à celui pour anatomopathologie).

Que prescrire ?

Un **Test** ou une **Recherche HPV** en précisant l'indication :

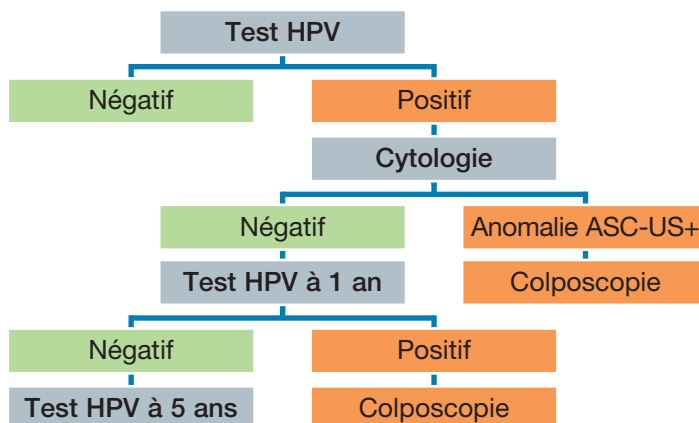
- ✓ Test suite à une cytologie anormale
- ✓ Dépistage primaire chez les 30-65 ans (modalités de dépistage chez les 25-30 ans inchangées)
- ✓ En surveillance d'un traitement



Que joindre ?

L'ordonnance et la fiche de renseignements (clinique, indications, et renseignements administratifs pour le bon remboursement de vos patients).

Stratégie de dépistage recommandée pour les femmes de 30 à 65 ans ayant bénéficié d'une recherche HPV en première ligne



En savoir plus :

Les papillomavirus humains (HPV) sont des virus à ADN qui infectent les épithéliums cutanés et les muqueuses. Ce sont des virus très répandus : HPV est l'infection sexuellement transmissible la plus fréquente dans le monde. Il en existe plus de 120 types et parmi ceux-là 14 types sont considérés comme oncogènes. Les types 16 et 18 sont les plus agressifs, ils sont associés à plus de 80 % des cancers cervico-utérins. La plupart des infections sont transitoires mais c'est la persistance de l'infection par ces virus qui est un facteur de risque de cancer cervico utérin. Les cancers cervico-utérins mettent en moyenne plus de 10 ans à se développer, la détection précoce d'HPV permet de les éviter.

i Afin de rendre ce dépistage accessible à toutes les femmes, et surtout à celles insuffisamment dépistées, l'HAS a également validé la recherche d'HPV oncogènes sur prélèvement vaginal (réalisé par un professionnel ou en auto-prélèvement). Nous œuvrons afin d'être en mesure d'accepter ce type de prélèvement à partir de juin de cette année.

Pour plus d'informations ou pour vos besoins en kits de prélèvement, n'hésitez pas à prendre contact avec votre laboratoire Synlab le plus proche.

PATIENT

Nom :
Prénom :
Nom de naissance :
Né(e) le : ___ / ___ / ____
Sexe : F M
N° tél :
Adresse :

ASSURE

Nom :
Prénom :
Né(e) le : ___ / ___ / ____
N° SS : _____
Caisse :
Mutuelle :
N° AMC :
N° adhérent :
 100 % ALD 100 % sauf médic. 35 %
 CMU Maternité
Date début de grossesse : ___ / ___ / ____

PRELEVEMENT

Date et Heure
___ / ___ / ____ à ___ h ___

Type de Prélèvement

Frottis endocervical
 Autre

DEPISTAGE ORGANISE

Coller ici l'étiquette d'invitation

INDICATIONS (SELON RECOMMANDATIONS HAS JUILLET 2019)

Dépistage primaire

< 30 ans

Cytologie initiale
Puis test HPV réflexe si anomalie (ASCUS, LMIEBG ou AGC)

30 - 65 ans

Test HPV initial
Puis cytologie réflexe si test positif

Surveillance

Test HPV à 1 an
Test HPV positif et cytologie normale
Colposcopie normale après traitement

Test HPV à 6 mois
Contrôle après traitement

Autre

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

- Grossesse
- Contraception orale
- Stérilet
- Ménopause
- Conisation
- Hystérectomie
 totale partielle
- Antécédant vaccinal
- Anomalie du col

Ⓢ La présence de certains traitements locaux peut interférer (ex : gel Métronidazole, crème clindamycine, gels vaginaux lubrifiants, ...)

TRANSMISSION DES RESULTATS

- Serveur de résultats en ligne MySynlab
- Au laboratoire
- A poster
- En pharmacie ⇨ Nom :

Talon à conserver par le patient pour retirer un résultat au laboratoire

Laboratoire SYNLAB
Hauts de France

Votre nom : _____ Votre prénom : _____ Votre date de naissance : ___ / ___ / ____

C'est vous qui venez : présenter ce coupon à la secrétaire d'accueil

Si une autre personne vient au laboratoire pour retirer les résultats : veuillez remplir les renseignements suivants puis apposer votre signature. La personne en possession de ce coupon signé par vous pourra retirer vos résultats.

Par ce présent document, j'autorise : _____ à venir au laboratoire retirer mes résultats d'analyses de biologie médicale.

Fait à _____ le ___ / ___ / ____ Signature :